



Les
Ateliers
du GIS 2011

Les corridors biologiques Bauges-Chartreuse et Chartreuse-Belledonne

L'enjeu agricole et 1^{ères} pistes d'actions



CHAMBRE
D'AGRICULTURE
DE LA SAVOIE



CHAMBRE
D'AGRICULTURE
DE HAUTE-SAVOIE

Rhône-Alpes Région

l'Europe
s'engage
en Rhône-Alpes
avec le FEDER



Les corridors biologiques

Une définition

Des espaces de continuités écologiques entre des milieux remarquables pour leur biodiversité

Afin de conserver des connections logiques entre les espaces riches en biodiversité situés dans les massifs des Bauges, de Chartreuse et de Belledonne

Un périmètre délimité par contrat entre les collectivités locales et la région Rhône-Alpes



La mise en place des corridors

1. Un contexte national : loi Grenelle 1 (2009)

⇒ **Trame Verte et Bleue** et décrets pour la déclinaison régionale

Trame verte : espaces à protéger pour la qualité de leur environnement, ainsi que les territoires assurant leurs connexions

Devra être prise en compte dans les documents d'urbanisme

⇒ Prise en compte des lois de Grenelle dans les SCoT

2. L'engagement de la Région Rhône-Alpes

dans la mise en place de stratégies de protection et valorisation des espaces naturels riches dès 2006

⇒ 2009 : cartographie des Réseaux Ecologiques de Rhône-Alpes (RERA) et volonté de décliner le RERA au niveau local

⇒ 2011 : Schéma Régional de Cohérence Ecologique (SRCE)



La mise en place des corridors

3. La volonté locale : Métropole Savoie

En Savoie: une urbanisation de plus en plus importante entre les grands massifs riches en biodiversité

La cluse de Chambéry et la Combe de Savoie : intérêt stratégique en terme de connexion écologique

Une volonté des élus de préserver les espaces de biodiversité

⇒ Dès 2007 : **cartographie** des connexions écologiques réalisées par le CPNS

⇒ Fin 2009 : **signature des contrats de Corridors** entre la Région et Métropole Savoie

⇒ Inscription des corridors écologiques dans le SCoT de Métropole Savoie comme des espaces à préserver.



CHAMBRE
D'AGRICULTURE
DE LA SAVOIE



CHAMBRE
D'AGRICULTURE
DE HAUTE-SAVOIE

Les contrats de corridors

Contrats de territoire entre la Région et Métropole-Savoie

Métropole Savoie est porteur du contrat

Le CPNS assure l'animation globale du dispositif

Une 20^{aine} de maîtres d'ouvrage dont la Chambre d'Agriculture de Savoie, la Fédération des Chasseurs de Savoie, la FRAPNA, des communes...

⇒ Mettre en place des actions pour répondre aux objectifs des corridors (maintien de la biodiversité et des connections écologiques)

⇒ Un budget de réalisation conséquent

Coût total des actions : 5,21 M€ dont 3,90 M€ de crédits publics
(région, FEDER, agence de l'eau)

Intervention de la Chambre d'Agriculture sur le volet agricole:

- L'agriculture représente 67% de la surface des 2 corridors
- Comment l'agriculture peut-elle répondre aux objectifs des corridors ?



CHAMBRE
D'AGRICULTURE
DE LA SAVOIE



CHAMBRE
D'AGRICULTURE
DE HAUTE-SAVOIE

Présentation des corridors

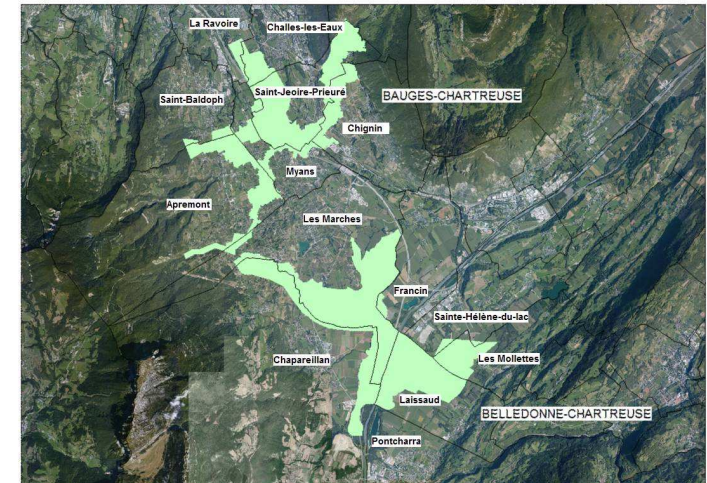
Corridor Bauges-Chartreuse

- 831,2 ha au total
- Des espaces naturels identifiés:
 - 2 sites NATURA 2000
 - 1 Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope (APPB)
 - 8 ZNIEFF

Soit une surface
totale de: **1 740 ha**

Corridor Chartreuse-Belledonne

- 908,6 ha au total
- Des espaces naturels identifiés:
 - 2 sites NATURA 2000
 - 2 APPB
 - 8 ZNIEFF



Corridor Bauges-Chartreuse

69% en terres agricoles

20% en Forêt

8% en terres artificialisées

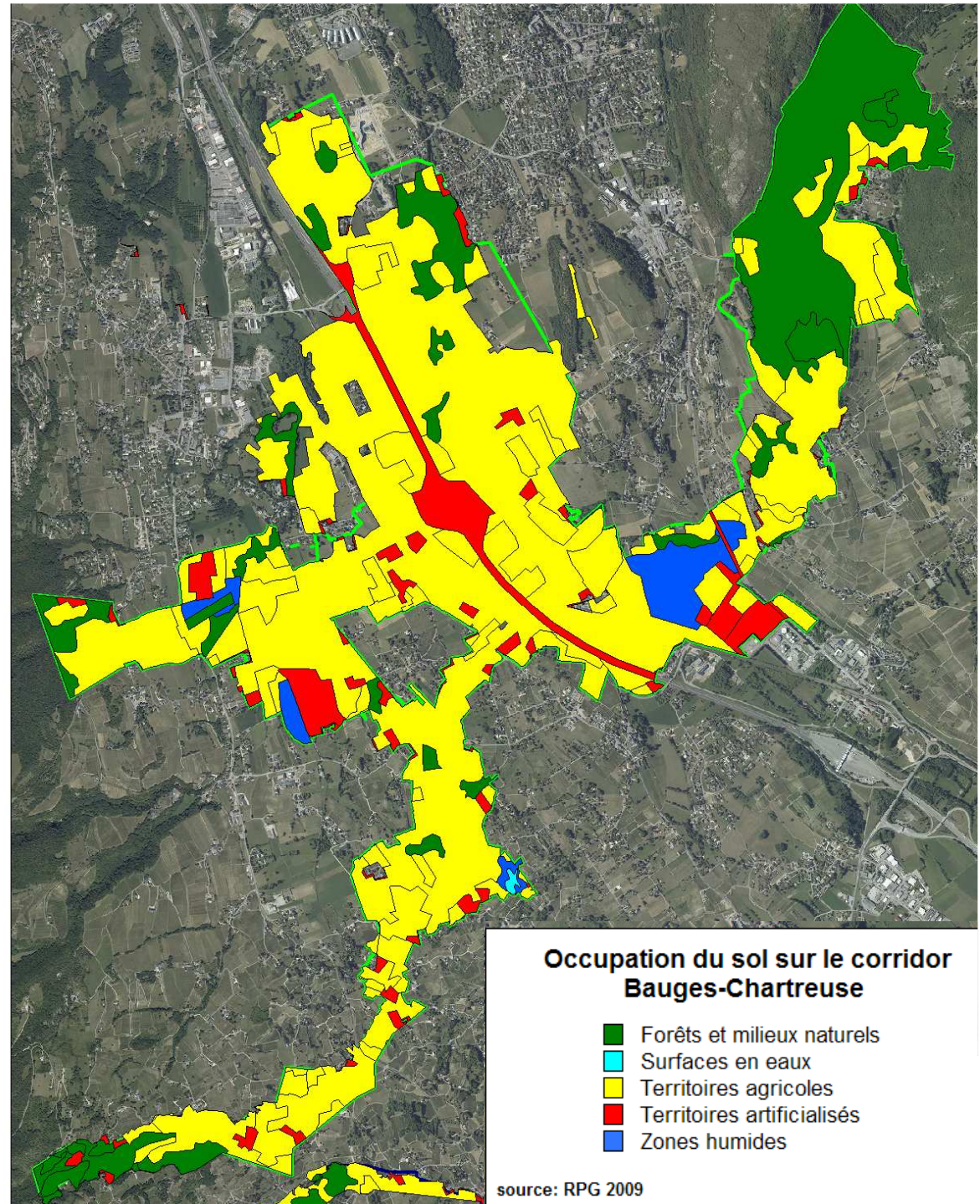
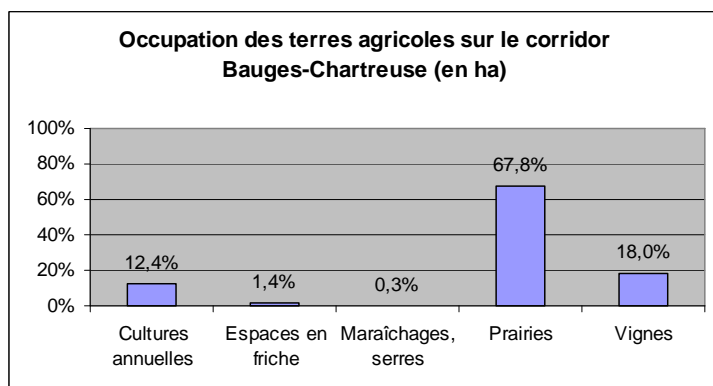
3% en zones humides

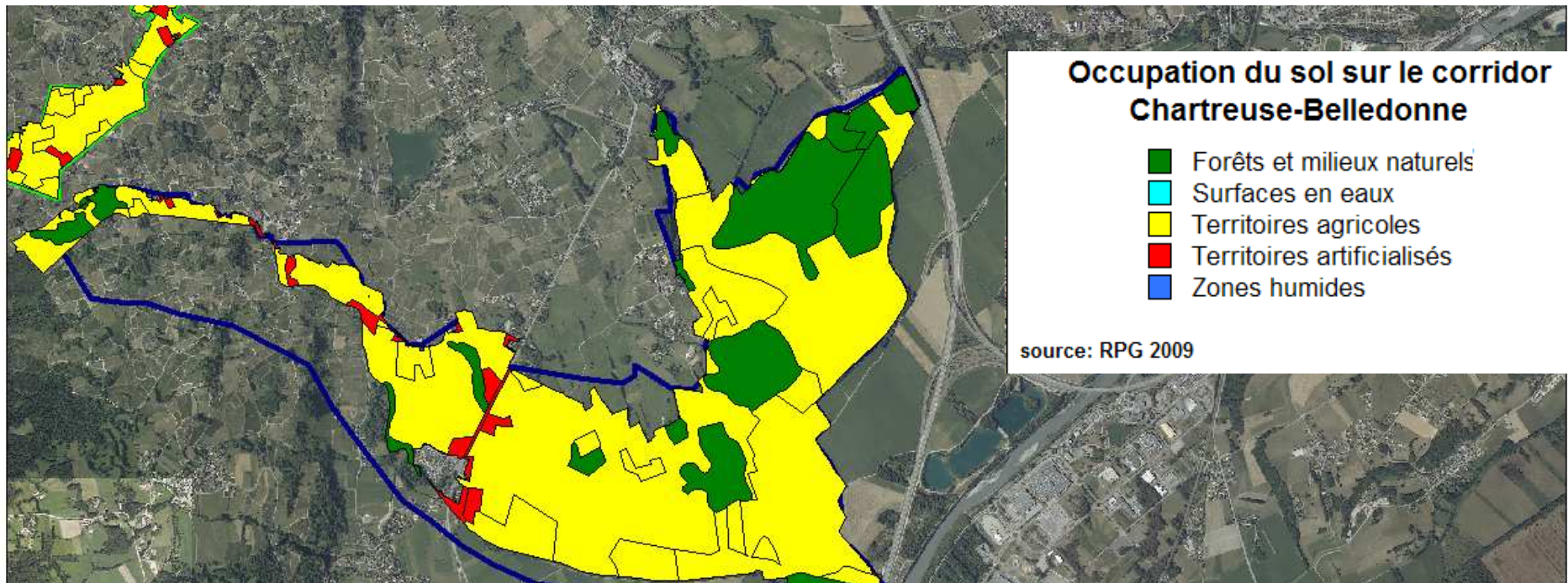
0,1% en eau

Pour le corridor Bauges-Chartreuse:

Environ 571 ha de terres agricoles

Dominance nette de la prairie dans le fond de vallée
Présence de vignes sur les coteaux

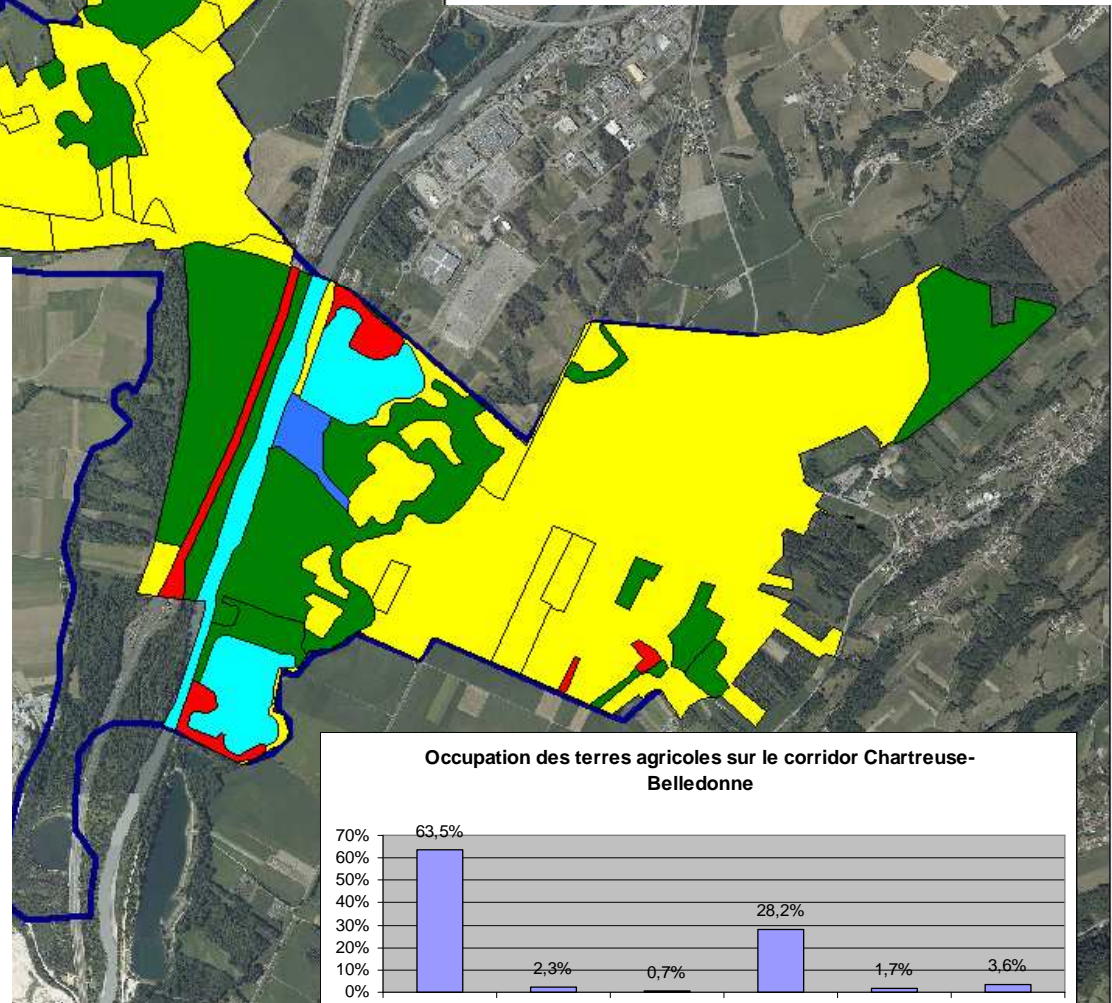




Corridor Chartreuse-Belledonne

65% en terres agricoles
26% en Forêt
3% en terres artificialisées
1% en zones humides
5% en eau

Pour le corridor Chartreuse-Belledonne:
 Environ 589 ha de terres agricoles
 Dominance nette des cultures annuelles (plaines de Francin et Laissaud)
 Présence de prairies sur les Marches





L'agriculture et les corridors

- L'agriculture pour les corridors biologiques:
 - 1er acteur du paysage
 - Exploite les surfaces (culture ou élevage)
 - Entretien du paysage
 - Maintien des espaces ouverts
 - Source de biodiversité
 - De milieux avec la variété de l'occupation du sol
 - D'espèces animales et végétales cultivées
 - Entretien des zones de régulation écologique (haies, talus, zones humides...)
- Les corridors pour l'agriculture:
 - Un moyen de garantir les surfaces et pérenniser l'agriculture
 - Par un travail entre le foncier et les documents d'urbanisme
 - Par un soutien technique et financier
 - Valoriser et développer des pratiques agro-environnementales en faveur de la biodiversité
 - Pratiques déjà existantes à valoriser
 - Adapter des pratiques ayant un intérêt agronomique et économique
 - Moyen d'anticiper les évolutions de la nouvelle PAC 2013



Le volet agricole par la CDA73

« Etude – diagnostic des actions à mettre en place pour le maintien du potentiel agricole et de la fonctionnalité des corridors biologiques »

Réalisation d'un état des lieux agro-environnemental

Les diagnostics d'exploitation IDEA

Connaître les exploitations agricoles présentes et les pratiques

Mise en évidence les carences mais aussi les pratiques favorables à la biodiversité et à l'environnement

Proposition d'un programme d'actions

Pour répondre aux objectifs de fonctionnalité et de pérennité des corridors biologiques



Les diagnostics d'exploitation

Objectifs :

- Connaître les systèmes et pratiques mis en place
- Mettre en évidence les pratiques favorables / les points faibles

Base de travail = listing DDT des déclarants PAC

626 ha déclarés sur les 2 corridors et exploités par près de 70 exploitations

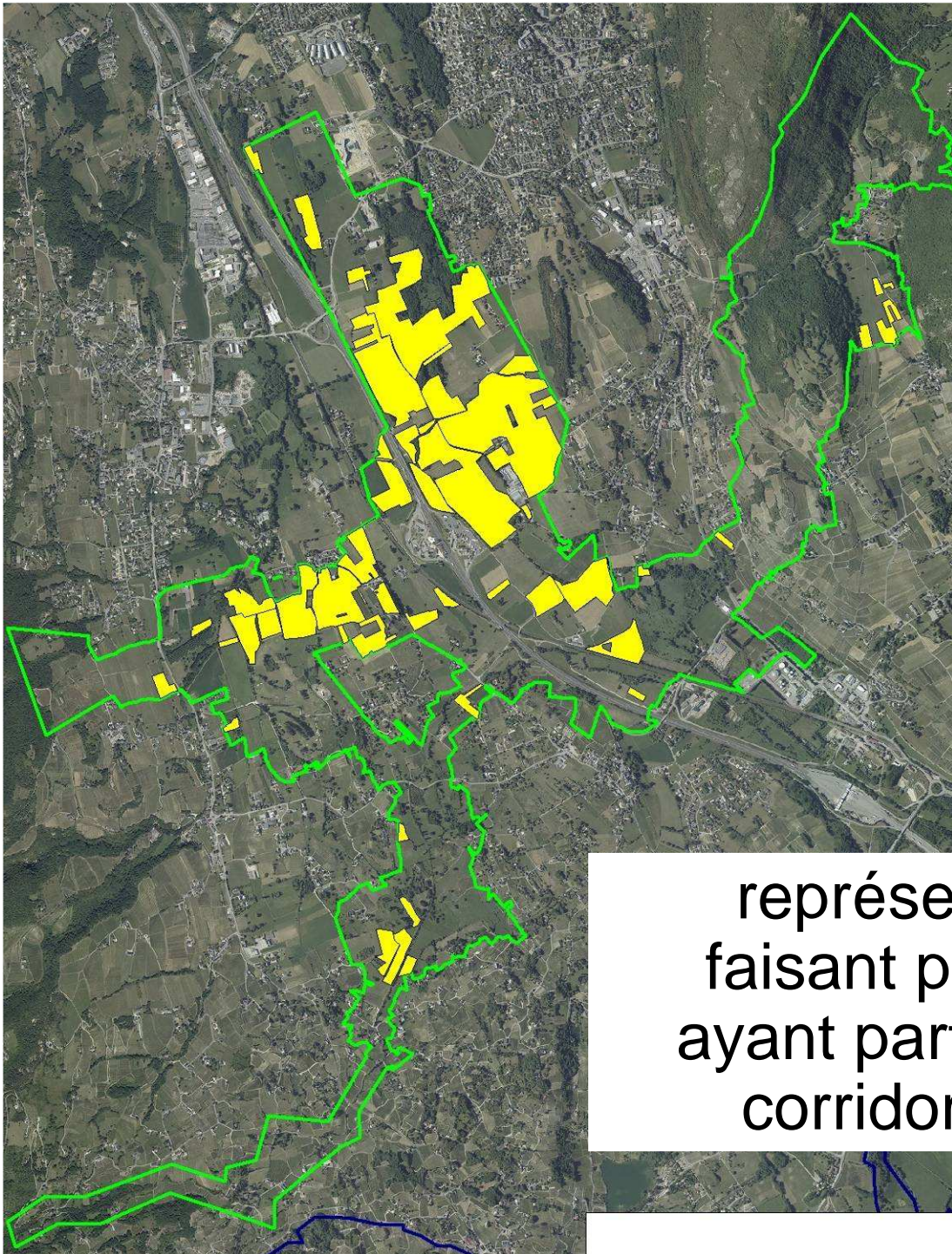
⇒ **24 diagnostics réalisés pour 54% des surfaces agricoles déclarées**

Viticulture très présente sur les coteaux (AOC et IGP)

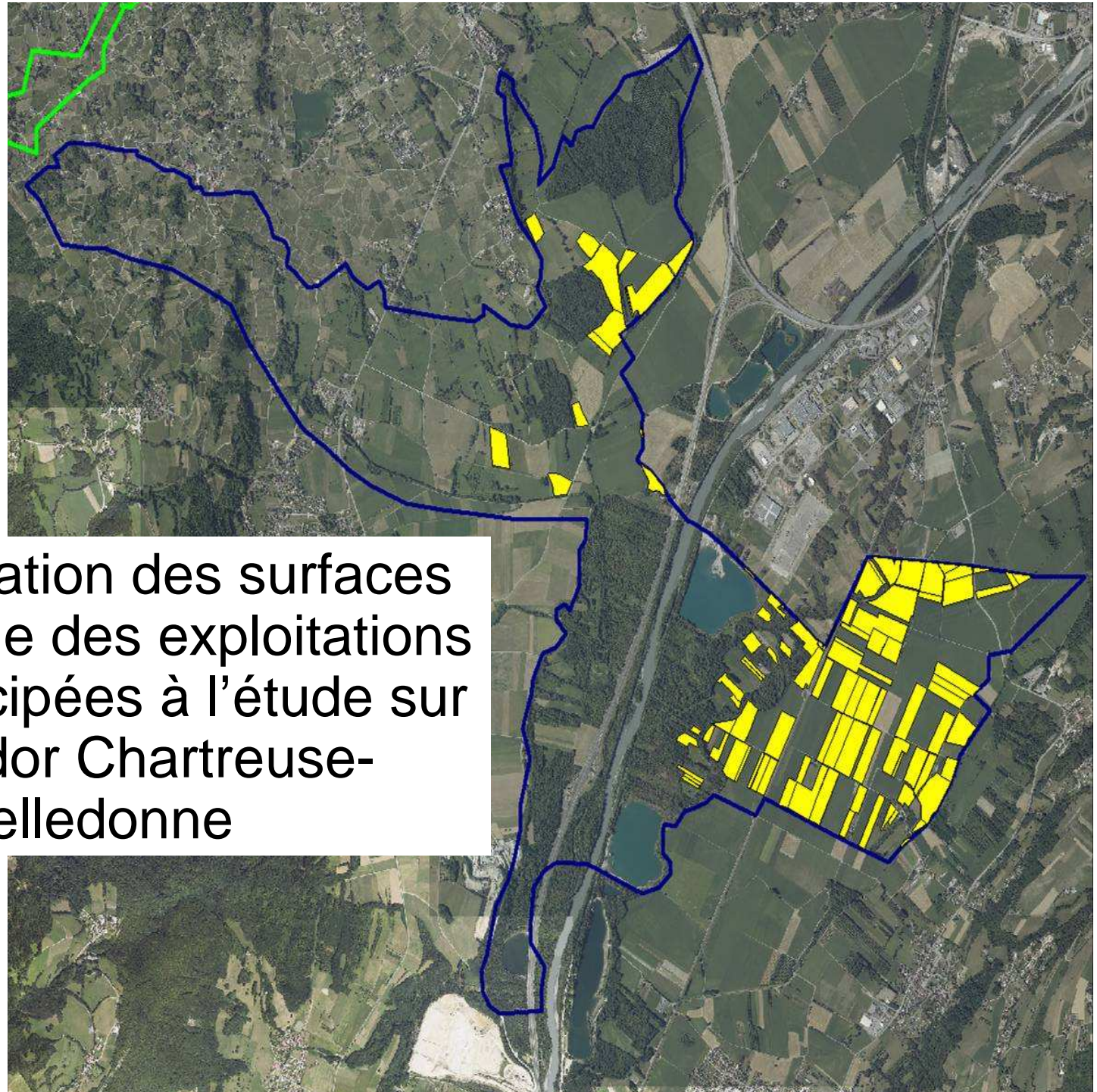
Elevages et grandes cultures en vallée avec dominance du maïs

Des cultures spécialisées en plaine : Noix de Grenoble, Tabac,

Pommes de terre...



représentation des Surfaces
faisant partie des exploitations
ayant participées à l'étude sur le
corridor Bauges-Chartreuse



Représentation des surfaces
faisant partie des exploitations
ayant participées à l'étude sur
le corridor Chartreuse-
Belledonne



Bilan de l'étude

Diversité des systèmes rencontrés:

9 élevages Bovins/1 élevage Equins

3 élevages Bovins et viticulture

5 grandes cultures

1 viticulteur spécialisé

4 viticulteurs et grandes cultures

Constats généraux:

	Pression polluante		Gestion de l'eau	Gestion des déchets	Protection du sol		Zones de régulation écologique
	phytosanitaire	fertilisation			Labour	Couvert hivernal	
Viticulture	Rouge	Vert	Vert	Vert	Orange	Orange	Orange
Grandes Cultures	Orange	Orange	Vert	Vert	Rouge	Rouge	Orange
Polyculture élevage	Orange	Vert	Orange	Orange	Orange	Orange	Vert



Les premiers constats

- Présence de monoculture de maïs importante
- Peu de couvert végétaux en hiver: les sols sont nus
- Pression phytosanitaire forte sur la vigne, faible sur les prairies
- Aires de lavage des pulvérisateurs peu/pas présentes
- Elevage nécessitant beaucoup de surface en herbe (pâture et fauche)
- Inégale répartition des zones de régulations écologiques:
 - Bien présent sur le corridor Bauges-Chartreuse
 - Moins présent sur le corridor Chartreuse-Belledonne
- Bonne gestion globale de l'eau



CHAMBRE
D'AGRICULTURE
DE LA SAVOIE



CHAMBRE
D'AGRICULTURE
DE HAUTE-SAVOIE

Les premiers constats

Pratiques favorables à la fonctionnalité des corridors et déjà présentes :

- Prairies permanentes
- Enherbement des vignes (presque partout sauf dans les fortes pentes)
- Enherbement des vergers (noyers)
- Irrigation localisée pour cultures spécialisée (tabac, pomme de terre, noyer)
- Compostage
- Valorisation des parcelles à fortes contraintes de pente par la pâture ou vigne

⇒ **Ces pratiques favorables à la pérennité des corridors sont elles menacées ?**

(difficulté de maîtrise technique, coût de mise en place ou de réalisation, pression foncière...)



CHAMBRE
D'AGRICULTURE
DE LA SAVOIE



CHAMBRE
D'AGRICULTURE
DE HAUTE-SAVOIE

Réflexions pour un programme d'actions

Le nombre d'actions à mettre en œuvre a été volontairement réduit de façon à obtenir un programme d'intervention clair pour les agriculteurs et recentré sur des actions pouvant non seulement trouver un écho favorable sur le terrain mais aussi ayant un réel intérêt écologique. Il s'agit de pouvoir mettre en œuvre des mesures de façon pérenne sur les exploitations agricoles, en exploitant la synergie entre intérêt technique agricole et intérêt environnemental.

Ainsi les enseignements d'une vingtaine de diagnostics IDEA (Indice de Développement de l'Exploitation Agricole) couplant les approches économique, socio-territoriale et environnementale de l'exploitation agricole, ont permis de dégager et de retenir quatre orientations de gestion:

- **1/ Améliorer la qualité des prairies**
- **2/ Lutter contre les sols nus en hiver**
- **3/ Développer l'agroforesterie**
- **4/ Développer les zones de régulation écologiques**

An aerial photograph of a valley. In the foreground, there are green fields and a small town. A river winds through the valley, and a road crosses it. In the background, there are mountains, some with snow. The sky is blue with white clouds. The text "MERCİ DE VOTRE ATTENTION" is overlaid in the center.

MERCİ DE VOTRE ATTENTION



CHAMBRE
D'AGRICULTURE
DE LA SAVOIE



CHAMBRE
D'AGRICULTURE
DE HAUTE-SAVOIE

Réflexions pour un programme d'actions

1/ Améliorer la qualité des prairies

- Réalisation d'un diagnostic d'exploitation permettant de déterminer l'équilibre agri-environnemental entre les contraintes techniques et zootechniques propres à l'exploitation (conditions de production, rendement et qualité des fourrages) et l'intérêt environnemental (respect et amélioration de la biodiversité).
- Formulation de préconisations sur la gestion des surfaces en herbe au niveau de l'exploitation
- Mise en œuvre de ces préconisations
- Suivi et bilan de la mise en œuvre des préconisations



Réflexions pour un programme d'actions

2/ Lutter contre les sols nus en hiver

Il s'agit alors d'encourager la mise en place de couverts intermédiaires.

D'un point de vue environnemental : ces cultures offrent des zones refuges (habitats, nourriture, circulation) pour la faune, bloquent les lessivages azotés, et favorisent la vie biologique des sols.

D'un point de vue agricole : elles constituent un engrais vert et permettent d'améliorer la structure des sols.

Contenu de l'action

Implantation de couverts végétaux pendant la période hivernale (agriculteurs).

Communication et sensibilisation sur les intérêts agronomiques des couverts végétaux (chambre d'agriculture).

Il s'agit d'encourager la mise en œuvre de cette pratique, de mettre en avant ses intérêts agronomiques pour les exploitants de façon à la pérenniser sur les exploitations au-delà de la durée du Contrat de Corridor.



Réflexions pour un programme d'actions

3/ Développer l'agroforesterie

L'agroforesterie est l'association sur une même parcelle d'une production agricole (parcelle labourée et cultivée) et d'arbres. Pour une production de bois économiquement valable, on compte une cinquantaine d'arbres par hectare. Le choix peut se porter notamment sur des essences nobles (merisier, frênes, accacia...).

L'agroforesterie permet une amélioration naturelle de la fertilisation et de la qualité des sols, préserve les sols contre l'érosion et assure une protection des eaux souterraines. Elle agit aussi comme un vecteur de diversification des paysages et des habitats naturels, et favorise la présence des auxiliaires de culture.

Il s'agit donc d'encourager la pratique de l'agroforesterie dans le périmètre des corridors biologiques, notamment dans les zones de plaines céréalières (Francin, Laissaud).



Réflexions pour un programme d'actions

4/ Développer les zones de régulation écologiques

Objectif

Améliorer la biodiversité végétale (essences d'arbres) et animale (biodiversité fonctionnelle, auxiliaires de culture).

Il s'agit de développer le réseau de haies, bosquets et arbres isolés afin d'offrir à la faune des zones diversifiées de nourriture et d'habitats.



La mise en place des corridors

CartoRERA
Les Réseaux Ecologiques de Rhône-Alpes

Rhône-Alpes Région

Fichier Affichage Navigation Rechercher une commune... Cartes synthématiques Outils Aide Anonymous

Résultats Filtres Légende

Couche Active
Toutes les couches

Légende

- Couches de dessin
 - Couche de dessin (base)
- Enjeux d'échelle régionale
- Connexions régionales
 - Coeur de nature
- Aménagement de franchissement
- Déplacement des espèces
- Obstacles au déplacement des espèces
- Autres infrastructures
- Zonage
- Fond de plan
- Cartographie des potentialités
- Fond IGN

0 50 km

Cartographie des Réseaux Ecologiques de Rhône-Alpes (RERA) - Région Rhône-Alpes - ©2010 Aigle 4.4

Terminé Internet 100%

www.cartorera.rhonealpes.fr



- **I. DURABILITE ECONOMIQUE**
- *1er critère : Efficacité économique*
- *2ème critère : Autonomie*
- *3ème critère : Efficacité technique*
- *4ème critère : Taux de spécialisation et de dépendance*
- *5ème critère : Contraintes structurelles*
- *6ème critère : Sensibilité aux aides directement liées à la production*
- *7ème critère : Autonomie financière*
- *8ème critère : Efficacité du capital*
- **II. DURABILITE SOCIO-TERRITORIALE**
- *1er critère : Occupation du territoire*
- *2ème critère : Qualité de vie*
- *3ème critère : Viabilité socio-économique*
- *4ème critère : Vivabilité et implication sociale*
- *5ème critère : Fonctionnalité des surfaces*
- *6ème critère : Transmissibilité*
- **III. DURABILITE AGRO - ENVIRONNEMENTALE**
- *1er critère : Pression polluante*
- *2ème critère : Biodiversité culturelle et animale*
- *3ème critère : Protection des sols*
- *4ème critère : Gestion de l'irrigation*
- *5ème critère : Gestion des effluents et des déchets*
- *6ème critère : Production écologique et de qualité*
- *7ème critère : Régulation écologique*